

EXERCICE 2018

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Délibération n°D-CA/2018-053

Le conseil d'administration s'est réuni le 29 mai 2018 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 18 mai 2018.

VU le code de l'éducation et notamment son article L712-3 ;
VU les statuts de l'Université ;

Point de l'ordre du jour : IIème Partie – P3.2 – Expérience 'Exploration oculaire de pages web' – Chèques cadeaux

Exposé de la décision :

Historique : Le doctorant Alexandre Milisavljevic (thèse en Cotutelle internationale) va débiter le recueil de données comportementales à grande échelle dès juin pour son travail de thèse portant sur la modélisation de l'exploration oculaire de pages web.

Problématique : En raison du nombre prévu de participants nécessaires au projet (environ une centaine) et de la durée relativement importante de l'expérience, il serait nécessaire de rendre celle-ci attractive pour garantir le recrutement. Il a donc été décidé de proposer un chèque-cadeau en guise de dédommagement (15 € pour 1h30 de passation d'expérience). Dans un premier temps, une quarantaine de participants devrait être recrutée.

Proposition de décision soumise au Conseil : Il est demandé au Conseil d'administration de se prononcer sur le principe de chèque cadeaux et le montant de chacun d'eux ainsi que les 32 € de frais de gestion et de livraison.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.

<p>Nombre de membres constituant le Conseil : 36 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 25 Abstentions : 0 Votes exprimés : 25 Contre : 0 Pour : 25</p>

Fait à Paris, le 08 JUIN 2018

Le Président



Frédéric DARDEL

En application des articles R421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université Paris Descartes et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Paris.

Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable au secrétariat de la Direction des affaires générales et juridiques

Relevé de décisions publié sur le site internet de l'Université le : 11 JUIN 2018
Transmis au Recteur le : 11 JUIN 2018